



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



DUT

par apprentissage

Réseaux et
Télécommunications



L'apprentissage

BÉNÉFICIAIRES



Le contrat d'apprentissage s'adresse :

- Aux jeunes âgés de 16 ans à moins de 30 ans (à la date de début du contrat d'apprentissage).
- Aux Français, ressortissants de l'Union européenne ou étrangers en situation régulière de séjour.

Nature du contrat :

- Contrat de travail de type particulier qui donne à l'apprenti le **statut de jeune salarié** lui assurant une formation dispensée dans l'entreprise et au CFA
- La durée du contrat est de **1 an à 3 ans**, selon le diplôme préparé. Le contrat d'apprentissage prévoit une **période d'essai de deux mois**.

RÉMUNÉRATION

L'apprenti perçoit un salaire déterminé en **pourcentage du SMIC ou du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)** s'il est plus favorable que le SMIC.

Son montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage.

Le salaire brut est égal au salaire net. Il n'y a pas de charges sociales pour l'apprenti, y compris CSG et CRDS.



| | 16 – 17 ans | 18 – 20 ans | 21 – 25 ans | 26 – 29 ans |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| 1 ^{ère} année | 27 % | 43 % | 53 % | 100 % |
| 2 ^{ème} année | 39 % | 51 % | 61 % | |
| 3 ^{ème} année | 55 % | 67 % | 78 % | |

Cas particuliers :

- ✓ Pour les contrats de type public, il est d'usage de **majorer** ces pourcentages de **20 points**.
- ✓ Tout jeune intégrant une **Licence professionnelle ou un Master 2** est rémunéré selon une **deuxième année**.
- ✓ Lorsqu'un apprenti conclut un nouveau contrat d'apprentissage avec le même employeur, sa rémunération est au moins égale à celle qu'il percevait lors de la dernière année du contrat précédent.

DUT

Réseaux et Télécommunications

Installation, gestion et maintenance de tous types de réseaux
(informatiques, téléphoniques, mobiles)

Alternance en DUT1 : 22 sem. de cours / 30 sem. en entreprise

Alternance en DUT2 : 18 sem. de cours / 24 sem. en entreprise

MÉTIERS VISÉS

- Administrateur systèmes et réseaux,
- Responsable d'exploitation,
- Architecte réseaux et architecte de systèmes de communication et d'information,
- Responsable maintenance logicielle et matérielle pour les réseaux et installations de télécommunications, ...



UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

- Principes et architecture des réseaux,
- Administration et sécurité des réseaux,
- Télécommunications fixes et mobiles,
- Téléphonie et réseaux d'entreprise,
- Architecture de l'Internet.

ADMISSION

- **BAC général** : Scientifique, Économique et Social,
- **BAC technologique** : Sciences et Technologies de Laboratoire, Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable,
- **BAC professionnel** : Microinformatique et réseaux : installation et maintenance.



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



IUT Nancy-Brabois
Réseaux et Télécommunications

Contact pédagogique

03 72 74 70 77

Contact apprentissage

03 72 74 04 20

candidat.rt@cfa-univ-lorraine.fr



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE



CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Centre de Formation d'Apprentis – Université de Lorraine
Rue du Doyen Urion – BP 90137 – 54601 Villers-lès-Nancy
03 72 74 04 20 – contact@cfa-univ-lorraine.fr

